

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
« JEAN-CLAUDE BONHOMME » DE LAMBRES LEZ DOUAI

Tarifications de l'école municipale de musique pour la rentrée 2023/2024

Redevance élèves Lambrésiens

- 46,87 € par an pour les élèves ne faisant pas partie des orchestres Cadet ou Junior
- 23,42 € par an pour les élèves faisant partie des orchestres Cadet ou Junior
- Gratuit pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale

Redevance élèves non Lambrésiens

- 154,16 par an pour les élèves ne faisant pas partie des orchestres Cadet ou Junior
- 77,07 par an pour les élèves faisant partie des orchestres Cadet ou Junior
- Gratuit pour les élèves faisant partie de l'Harmonie Municipale

Redevance dégressive pour les familles de l'extérieur ayant plusieurs enfants fréquentant l'école de musique, à savoir :

- 1^{er} enfant : 154,16 €
- 2^{ème} enfant : 77,07 €
- 3^{ème} enfant : 38,33 €
- 4^{ème} enfant : Gratuit

Redevance élèves Pianistes Lambrésiens

- 524,67 € par an, fractionné en 3 fois soit : 174,89 € en octobre ; janvier ; avril.

Pierre CAMIER
Directeur de l'EMM